



NOTE DE SERVICE

DATE: le 22 novembre 2016

AUX : Prêtres, religieux et diocésain, diacres permanents, animateurs et animatrices de la vie paroissiale, séminaristes, communautés religieuses, secrétaires de paroisse

DE : Mgr l'Archevêque Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface

OBJET: **Allégations portées contre l'abbé Fred Olds**

Chers amis, chères amies,

Certaines allégations ont été portées contre M. l'abbé Fred Olds, curé de la paroisse St-Timothy en l'archidiocèse de Saint-Boniface. Ces allégations n'impliquent aucun mineur.

En conséquence de ces allégations, l'Archidiocèse a fait appel à une tierce partie, un psychologue agréé, pour une enquête préalable. Nous n'avons pas encore déterminé de façon définitive ce qui s'est passé. Au stade actuel, l'enquête demeure en cours. L'abbé Fred Olds est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Nous continuons la recherche de toute la vérité en ce qui concerne ces allégations.

Cependant, conformément au droit canonique et au protocole diocésain, M. l'abbé Fred Olds a été :

1. enlevé du Comité consultatif diocésain pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables ;
2. temporairement mis en congé administratif de son office de curé de St-Timothy ;
3. temporairement restreint dans ses facultés, de telle sorte qu'il ne doit pas exercer un ministère public dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. Il peut cependant continuer à célébrer la sainte Eucharistie, en privé, au sein de son propre domicile.

Ces actions ont été prises, en attente de l'examen et de la direction du plan d'action par la Congrégation pour la doctrine de la foi au Saint-Siège. L'Archidiocèse s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour adresser ceci de façon équitable et appropriée.

Toute personne en possession d'informations pertinentes est priée de communiquer immédiatement avec le bureau de Mgr l'Archevêque Albert LeGat.

Dans toute situation où des individus peuvent avoir connu des souffrances, l'archidiocèse de Saint-Boniface se tient en solidarité avec eux, et désire être pour tous un instrument de réconciliation et de guérison.

Pour toutes questions qui concernent l'aide aux personnes affectées, veuillez communiquer directement avec Marjolaine Pelletier, présidente du Comité diocésain d'aide aux victimes, à l'adresse courriel suivante : bonheur100@hotmail.com.

Aussi, si les médias vous contactent et puisque M. l'abbé Phil Daley est le seul autorisé à faire des commentaires, je vous demande instamment de les lui référer immédiatement aux coordonnées suivantes :

M. l'abbé Phil Daley

Porte-parole de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
204-509-4724
fr.phil@st-bernadette.ca

En communion de prière,

+ Albert LeGat

+Albert LeGat
Archevêque de Saint-Boniface